



Le 12 décembre 2025

LETTRE OUVERTE

Monsieur CAILLET-BREILLET Manuel
Secrétaire local CD de Châteaudun

Tél : 06-87-10-93-82
Mail : sps.di.dijon@hotmail.com

A

Mr le Directeur
Cd de Châteaudun

Objet : Urgence signalée : renforcement indispensable de la lutte anti-drones.

Monsieur le directeur,

Le Syndicat Pénitentiaire des surveillants (SPS) souhaite porter à votre connaissance des faits récents qui illustrent, une nouvelle fois, les difficultés concrètes rencontrées par les personnels en matière de sécurité.

En moins de 48 heures, deux drones transportant **des téléphones portables et des produits stupéfiants** ont été interceptés :

- **Dans la nuit du 10 décembre, à 3h15**, une interception en direct a permis de stopper une livraison illicite.
- **Le 12 décembre au matin**, un second drone a été découvert à proximité du bâtiment A, avec une cargaison similaire comprenant **plus de 400 grammes de stupéfiants**.

Le SPS tient à **saluer le professionnalisme, la vigilance et l'engagement des agents**, qui ont permis ces interceptions malgré un **contexte de sous-effectif chronique** et l'absence de moyens techniques spécifiques. Ces résultats sont avant tout le fruit de l'implication des personnels.

La répétition rapide de ces faits démontre qu'il ne s'agit plus d'événements isolés, mais bien d'une **organisation structurée**, exploitant les failles connues liées à l'absence de protection contre les livraisons par voie aérienne. Aujourd'hui, si ces tentatives échouent, c'est grâce aux agents. **La menace, elle, demeure entière.**

Cette lettre ouverte n'a pas pour objet la polémique, mais vise à **ouvrir un échange constructif**. Le SPS estime qu'il est désormais nécessaire :

- De prendre pleinement la mesure de cette menace,
- Et de porter, à tous les niveaux, la nécessité d'un dispositif anti-drones efficace, afin de ne plus faire reposer la sécurité uniquement sur les personnels.

Les agents font leur part, chaque jour, avec sérieux et responsabilité. Il est essentiel que l'institution puisse leur apporter des réponses concrètes à la hauteur des enjeux.

Le SPS reste naturellement disponible pour toute discussion allant dans le sens du renforcement de la sécurité des personnels et de l'établissement.

Mr CAILLET-BREILLET Manuel

